

COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2010-2013

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	7
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	12
5. Plan financier 2010-2013	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	13
5.3. Planification des investissements	15
5.4. Evolution de l'endettement net	16
5.5. Evolution de la fortune	17
6. Considérations finales	18
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	20
7.1. Détail des investissements nets	21

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2010-2013 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2008, ainsi qu'aux budgets 2009 et 2010. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales en la matière. Il améliore également les exigences au niveau de la gestion financière communale. Le plan financier 2010-2013 a été approuvé par l'exécutif lors de la séance du 12 novembre 2009.

Notre société est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à des modifications structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Toutes ces évolutions influencent directement sur la vie des collectivités communales. La réflexion sur nos perspectives financières et organisationnelles devient donc des plus importante.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal et la commission des finances ont poursuivi la démarche prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et de mieux cerner la situation des finances de la commune d'Ayent.

Nous soulignons que le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues dans le programme de législature, notamment sur le plan des investissements. Lors de l'élaboration du budget annuel, cette planification peut évoluer en fonction de l'avancement des projets et des opportunités.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant la Municipalité ou le Conseil Général. Ce dernier prend acte du plan financier; il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel. Lors de son élaboration, des modifications peuvent être apportées en tenant compte des choix effectués par le Conseil municipal.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'art. 75 de la loi sur le régime communal du 5 février 2004 et des art. 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.

³ Il informe notamment sur :

- a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;
- b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;
- c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier 2010-2013 qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

La conjoncture mondiale se rétablit plus rapidement que prévu après la forte contraction de l'activité observée à la fin de l'année 2008 et au début de 2009.

Egalement en Suisse, les tendances récessives ont perdu de leur vigueur au cours du 2e trimestre. Pour le 2e semestre 2009, une amélioration se précise. Dans ce contexte, le Groupe d'experts de la Confédération a revu à la hausse sa prévision de juin dernier. Au lieu d'une contraction du PIB suisse de -2,7% en moyenne annuelle 2009, le Groupe d'experts table désormais sur un recul de -1,7%. On peut craindre toutefois que la dynamique de reprise perde à nouveau de sa vigueur durant l'année 2010. Le Groupe d'experts prévoit pour 2010 une faible croissance du PIB suisse (+0,4 %, contre une contraction de -0,4 % prévue en juin dernier) et une poursuite de la hausse du chômage.

Conjoncture internationale

A la suite de la contraction violente de l'activité économique à la fin 2008 et au début 2009, les perspectives économiques mondiales se sont pour la première fois sensiblement éclaircies durant les derniers mois. Soutenue par les importantes mesures d'aide en faveur des instituts financiers, la situation s'est détendue sur les marchés financiers depuis le début de l'année. De nombreux indicateurs conjoncturels sont remontés plus rapidement et plus fortement que prévu, après avoir enregistré antérieurement des chutes d'une rare intensité.

Il n'est cependant pas certain que cette dynamique conjoncturelle positive puisse se poursuivre l'année prochaine.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

La contraction du PIB s'est également atténuée en Suisse au cours du 2ème trimestre 2009. La nette amélioration dénotée par les enquêtes réalisées au cours des derniers mois auprès des entreprises laisse entrevoir le retour à une évolution positive au cours du 2e semestre.

Si cette prévision se réalise, la contraction du PIB en 2009 sera la plus accentuée depuis 1975. En comparaison internationale, un recul d'une telle ampleur est toutefois encore modeste ; d'autres pays devraient connaître cette année des contractions beaucoup plus marquées de leur activité. En Suisse, l'expansion de la consommation privée et des investissements dans la construction ont jusqu'à présent compensé, même si partiellement, la forte baisse de l'industrie d'exportation et du secteur financier. Les influences les plus négatives sur la croissance du PIB suisse proviennent de nouveau, comme lors du dernier ralentissement de 2001 à 2003, de la chute de la valeur ajoutée du secteur financier.

Selon le Groupe d'experts de la Confédération, la reprise de la conjoncture devrait se poursuivre l'année prochaine en Suisse mais le rythme d'expansion rester faible. Une prévision de +0,4% de croissance du PIB suisse en 2010 a été retenue en septembre, au lieu d'une contraction supplémentaire de -0,4% (prévision de juin). La dynamique de consommation jusqu'ici remarquablement robuste, également soutenue par l'immigration, pourrait pâtir de la détérioration de la situation sur le marché du travail et de l'ampleur probablement réduite des adaptations salariales en termes réels.

Etant donné que la conjoncture ne se ressaisira que lentement en 2010, les perspectives restent sombres pour le marché du travail. L'emploi devrait encore reculer durant les prochains trimestres et ne connaître qu'une légère reprise vers la fin de l'année 2010. Le taux de chômage devrait continuer d'augmenter et passer de 3,8% en moyenne annuelle 2009 à 5,2% en moyenne annuelle 2010.

Risques conjoncturels

L'intensité de la reprise conjoncturelle en 2010 fait l'objet de nombreuses incertitudes. Les prévisions du Groupe d'experts partent de l'hypothèse que la dynamique de reprise de l'économie mondiale en 2010 reperdra, passagèrement du moins, de son intensité. Il est toutefois également possible que la dynamique positive que l'on observe depuis quelques mois puisse durer plus longtemps. Dans ce cas, on assisterait alors à un renforcement mutuel des principaux facteurs qui ont poussé préalablement l'économie mondiale dans la récession, mais cette fois-ci dans le sens de la reprise.

D'un autre côté, certains risques (négatifs) liés à la marche de l'économie mondiale demeurent et pourraient "saper" totalement la reprise. On peut mentionner en particulier les incertitudes qui continuent de peser sur le système bancaire mondial, avec le risque de voir la situation s'aggraver derechef en cas de nouvelles pertes sur des crédits risqués. Par ailleurs, la récession qui frappe différents pays (l'Allemagne, en particulier) pourrait toucher le marché du travail plus durement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, avec des retombées négatives importantes sur la consommation privée des ménages.

Aperçu

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions : septembre 09 et juin 09				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2009		2010	
	sept. 09	juin 09	sept. 09	juin 09
PIB	-1.7%	-2.7%	0.4%	-0.4%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	0.8%	0.2%	0.3%	-0.2%
Etat	1.6%	2.4%	-0.4%	-1.3%
Investissements dans la construction	2.0%	-2.0%	0.5%	0.5%
Investissements en biens d'équipement	-8.0%	-10.0%	-2.5%	-5.0%
Exportations	-9.5%	-11.2%	3.2%	1.4%
Importations	-6.1%	-6.9%	2.1%	0.8%
Emploi (en équivalents plein-temps)	-0.4%	-1.2%	-1.3%	-2.3%
Taux de chômage	3.8%	3.8%	5.2%	5.5%
Indice suisse des prix à la consommation	-0.4%	-0.5%	0.9%	0.9%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En septembre 2009, le nombre de chômeurs en Valais a augmenté de 0,2 point à 3,8%. Le canton compte 5'178 chômeurs, soit 173 de plus qu'à la fin août.

	Nombre	Taux
Valais	5'178	3.8
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	601	1.5
Valais central	2'395	4.5
Bas-Valais	2'182	4.8
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	2'570	4.4
Hommes	2'608	3.3
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisses	2'894	2.6
Etrangers	2'284	8.3
Source Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin septembre 2009, 154'409 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 3'578 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté, passant de 3,8% en août 2009 à 3,9% pendant le mois sous revue. Le chômage a augmenté de 58'429 personnes (+60,9%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Prévisions marché du travail

	2008	2009	2010
Emplois (sans secteur 1) ¹	2.8%	-0.4%	-1.3%
Taux de chômage	2.6%	3.8%	5.2%

¹ en équivalents plein temps

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

Au 30.10.2009, notre commune comptait 116 chômeurs inscrits à l'ORP.

3. Donnés statistiques

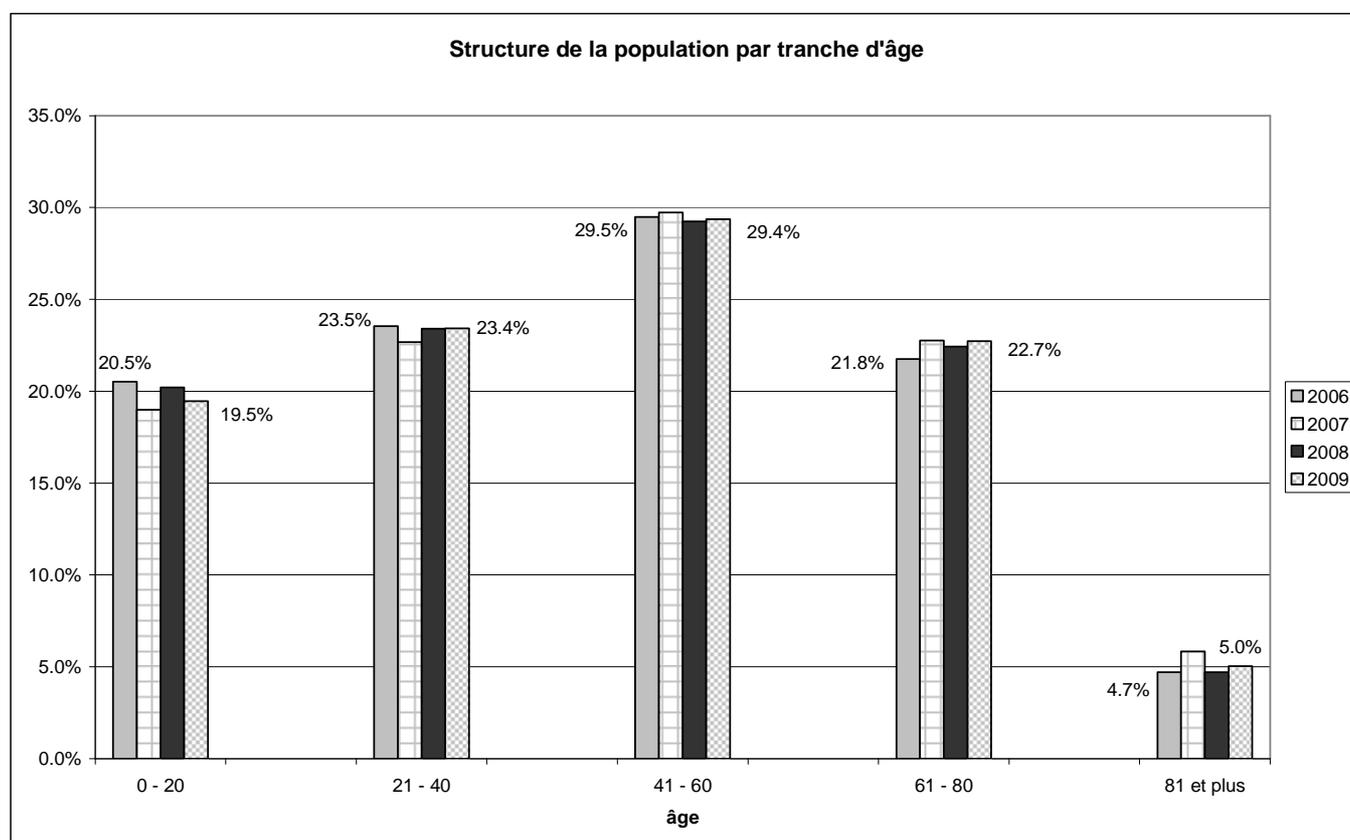
3.1. Démographie

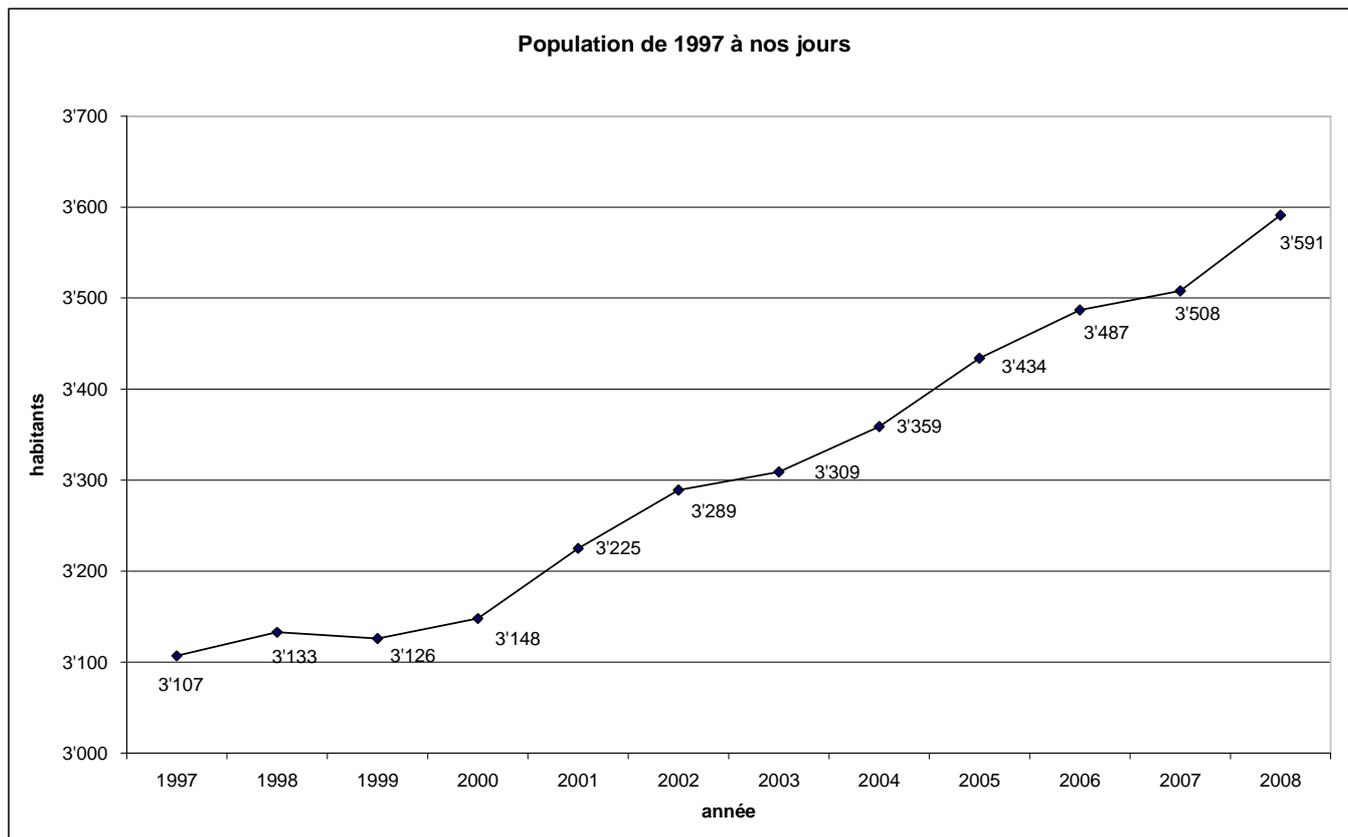
3.1.1. Structure de la population communale

Population 2009			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	158	166	324
11 - 20	198	174	372
21 - 30	201	165	366
31 - 40	252	220	472
41 - 50	254	283	537
51 - 60	255	259	514
61 - 70	260	239	499
71 - 80	145	169	314
81 - 90	66	94	160
91 et plus	5	15	20
Total/moyenne	1'794	1'784	3'578

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus. On remarque également une diminution de natalité et des jeunes franges démographiques.

3.1.2. Evolution démographique





La population d'Ayent a connu une augmentation constante depuis 1999.

3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités *(Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2006)*

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux ainsi que des systèmes de taxes très différents d'une commune à l'autre. En effet, la loi fiscale laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170 % et de fixer le coefficient de 1 à 1.5.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2006 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nombre de communes 2006	Nombre de communes 2004	Nombres d'habitants 2006	Nombres d'habitants 2004	En % 2006	En % 2004
1.00	9	9	17'823	17'330	6.1	6.1
1.10	13	11	41'037	37'138	13.9	13.0
1.15	5	3	35'713	32'339	12.1	11.3
1.20	36	37	90'762	72'943	30.8	25.6
1.25	16	14	35'614	46'399	12.0	16.3
1.30	37	34	44'460	41'980	15.1	14.7
1.35	3	3	2'209	2'150	0.8	0.8
1.40	24	36	21'409	28'563	7.3	10.0
1.45	0	0	0	0	0.0	0.0
1.50	10	11	5'581	6'166	1.9	2.2
	153	158	294'608	285'008	100.0	100.0

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1,00) ou le coefficient le plus élevé (1,50). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50 % plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2006, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1,261.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une légère baisse :

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Coefficient moyen	1.286	1.284	1.276	1.267	1.261
Indexation moyennes	131.19%	131.66%	133.26%	133.89%	134.41%

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

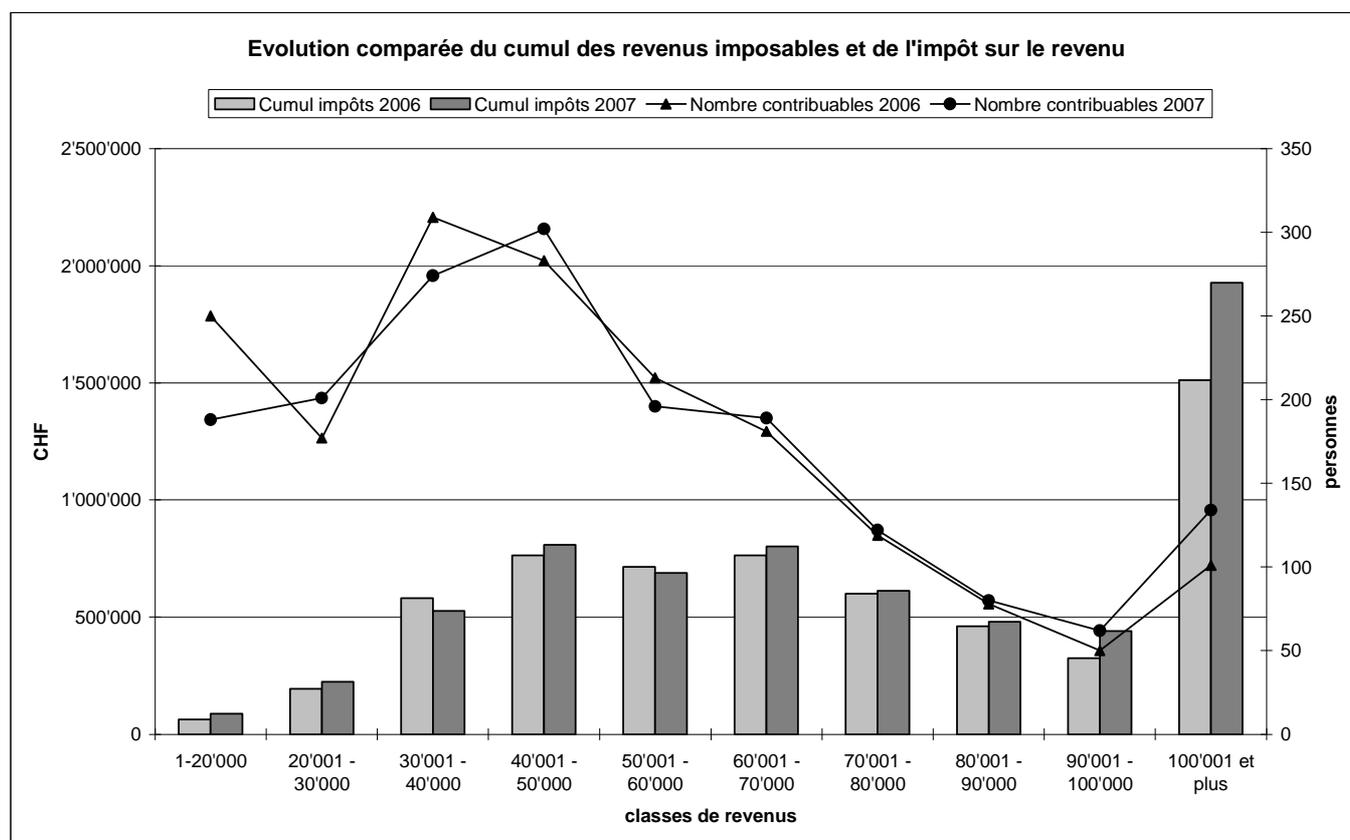
Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2006		2007		2008		2009	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.50	100%	1.50	100%	1.50	100%	1.50	110%
Ayent	1.25	145%	1.25	145%	1.20	145%	1.20	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Hérémenche	1.10	160%	1.10	160%	1.00	160%	1.00	170%
Mase	1.50	135%	1.50	135%	1.50	135%	1.35	140%
Nax	1.50	125%	1.50	125%	1.50	125%	1.50	135%
St-Martin	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	140%
Vernamiège	1.50	140%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%
Vex	1.30	120%	1.30	130%	1.30	130%	1.30	150%
Arbaz	1.30	115%	1.30	115%	1.25	130%	1.25	140%
Grimisuat	1.30	140%	1.30	140%	1.30	140%	1.30	150%
Savièse	1.25	125%	1.25	125%	1.25	140%	1.25	150%
Sion	1.15	125%	1.15	150%	1.15	160%	1.10	170%
Icogne	1.20	130%	1.20	130%	1.20	140%	1.20	160%
Lens	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	160%
St-Léonard	1.20	140%	1.20	140%	1.20	145%	1.20	150%

Source : Etat du Valais

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1,00 à 1,50 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2007 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	188	2'454'000	13'053	88'487	470
20'001 - 30'000	201	4'973'600	24'744	225'134	1'120
30'001 - 40'000	274	9'616'500	35'096	526'661	1'922
40'001 - 50'000	302	13'486'700	44'657	809'446	2'680
50'001 - 60'000	196	10'723'600	54'712	689'122	3'516
60'001 - 70'000	189	12'242'800	64'776	802'846	4'248
70'001 - 80'000	122	9'086'900	74'483	612'650	5'022
80'001 - 90'000	80	6'773'600	84'670	480'020	6'000
90'001 - 100'000	62	5'886'700	94'946	440'494	7'105
100'001 et plus	134	20'918'200	156'106	1'928'196	14'389
Total/moyenne	1748	96'162'600	55'013	6'603'056	3'777

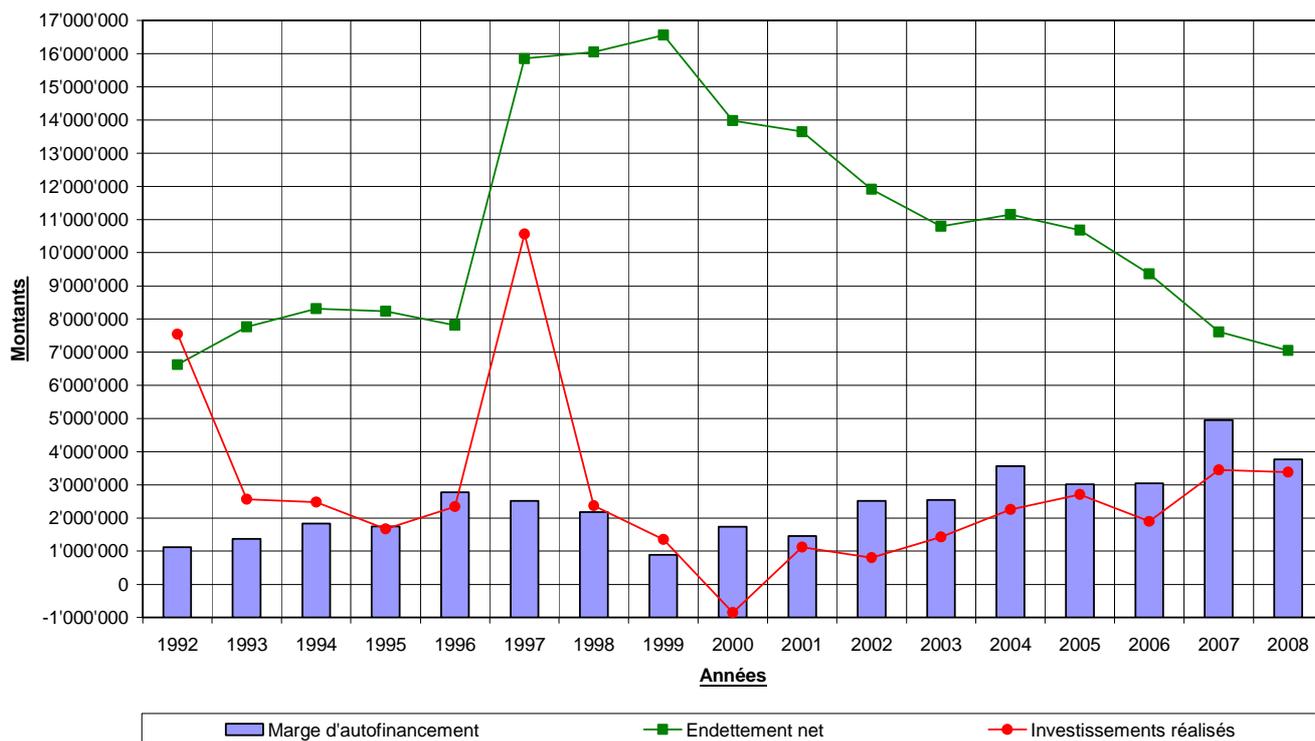


Année fiscale 2007 - fortune					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	234	5'305'000	22'671	10'261	44
50'001 - 100'000	164	12'189'000	74'323	25'667	157
100'001 - 200'000	228	32'388'000	142'053	74'832	328
200'001 - 300'000	130	32'317'000	248'592	79'722	613
300'001 - 400'000	89	31'201'000	350'573	77'873	875
400'001 - 500'000	51	22'912'000	449'255	61'017	1'196
500'001 et plus	97	118'254'000	1'219'113	388'130	4'001
Total/moyenne	993	254'566'000	256'361	717'502	723

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés

Commune d'Ayent



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2007 et 2008. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets.

1. Degré d'autofinancement	2007	2008	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	143.5%	111.5%	127.7%

Valeurs indicatives	plus de 100%	très bien
	80 à 100%	bien
	60 à 80%	satisfaisant (à court terme)
	0 à 60%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement	2007	2008	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	30.0%	22.7%	26.3%

Valeurs indicatives	plus de 20%	très bien
	15 à 20%	bien
	8 à 15%	satisfaisant
	0 à 8%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3.1 Taux des amortissements ordinaires	2007	2008	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.0%	12.5%	12.2%

Valeurs indicatives	moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants
	2 à 5 %	Amortissements insuffisants
	5 à 8 %	Amortissements faibles
	8 à 10 %	Amortissements moyens (à court terme)
	10% et plus	Amortissements suffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant	2007	2008	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2171	1921	2045

Valeurs indicatives	plus de 9'000	Endettement excessif
	de 7'000 à 9'000	Endettement très important
	de 5'000 à 7'000	Endettement important
	de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré
	moins de 3'000	Endettement faible

5. Plan financier 2010-2013

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

Les délibérations de la commission des finances et du Conseil communal ont dégagé les lignes directrices des objectifs à atteindre tant pour le budget que pour le plan financier à court et moyen terme. Ils sont de plusieurs ordres :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2010-2013

L'évolution du compte de fonctionnement pour les années 2010 à 2013 est basée sur une limitation de la croissance globale des charges de 1,6 à 7,0 % suivant les années et les rubriques. La progression des charges globales de personnel est calculée sur un taux de 2 % en moyenne par année. Quant aux recettes, les redevances hydrauliques et la vente de l'électricité sont des apports substantiels au ménage communal.

La détermination d'une ligne politique portant sur le retour des concessions des eaux du Rawyl n'est pas analysée dans ce document.

La probabilité des recettes d'impôts prévisionnels est calculée en tenant compte d'un coefficient à 1.20. Compte tenu de la situation économique, aucune progression annuelle des revenus imposables n'est prise en compte.

Le plan financier 2010-2013 relatif aux comptes de fonctionnement démontre le maintien tant de la marge d'autofinancement que de la capacité d'investissement net. Le tableau ci-après résume ces résultats.

Désignation	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
Total des recettes	16'768'909.30	17'880'286.28	17'995'312.60	17'736'700.00	17'972'300.00	18'114'000.00	18'341'000.00	18'428'000.00
Total des charges avant amortissements	13'722'470.42	12'931'334.60	14'228'100.47	14'215'400.00	14'439'300.00	14'809'000.00	14'878'200.00	15'149'000.00
Marge d'autofinancement	3'046'438.88	4'948'951.68	3'767'212.13	3'521'300.00	3'533'000.00	3'305'000.00	3'462'800.00	3'279'000.00

Le détail des charges et produits par secteurs d'activités pour les périodes budgétisées est répertorié ci-après :

Désignation	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
0 Administration générale	1'868'942.00	2'198'795.85	2'128'531.84	1'921'200.00	1'853'600.00	1'913'000.00	2'057'000.00	2'112'000.00
Charges	2'851'007.00	3'149'300.35	3'011'357.74	2'790'400.00	2'774'400.00	2'834'000.00	2'978'000.00	3'033'000.00
Produits	-982'065.00	-950'504.50	-882'825.90	-869'200.00	-920'800.00	-921'000.00	-921'000.00	-921'000.00
1 Sécurité publique	502'187.00	574'765.55	758'320.35	711'400.00	667'000.00	689'000.00	548'000.00	561'000.00
Charges	881'864.00	971'950.60	1'036'768.40	1'154'700.00	1'017'500.00	1'039'000.00	898'000.00	911'000.00
Produits	-379'677.00	-397'185.05	-278'448.05	-443'300.00	-350'500.00	-350'000.00	-350'000.00	-350'000.00
2 Enseignement et formation	2'470'049.00	2'642'202.00	3'132'662.55	2'757'700.00	2'652'900.00	2'674'000.00	2'797'000.00	2'851'000.00
Charges	3'834'216.00	4'454'909.45	4'599'286.60	4'424'400.00	4'261'500.00	4'294'000.00	4'427'000.00	4'491'000.00
Produits	-1'364'167.00	-1'812'707.45	-1'466'624.05	-1'666'700.00	-1'608'600.00	-1'620'000.00	-1'630'000.00	-1'640'000.00
3 Culture, loisirs et culte	477'856.00	532'325.35	684'136.85	730'000.00	503'600.00	512'000.00	601'000.00	613'000.00
Charges	507'058.00	569'496.55	707'485.80	754'500.00	527'100.00	537'000.00	626'000.00	638'000.00
Produits	-29'202.00	-37'171.20	-23'348.95	-24'500.00	-23'500.00	-25'000.00	-25'000.00	-25'000.00
4 Santé	327'170.00	-648'011.65	137'388.30	151'000.00	158'900.00	165'000.00	170'000.00	175'000.00
Charges	327'170.00	-648'011.65	137'388.30	151'000.00	158'900.00	165'000.00	170'000.00	175'000.00
Produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Prévoyance sociale	1'158'164.00	2'292'283.10	1'082'176.15	1'195'900.00	1'210'700.00	1'581'000.00	1'563'200.00	1'569'000.00
Charges	1'410'199.00	2'586'422.70	1'388'477.25	1'481'900.00	1'536'200.00	1'957'000.00	1'973'200.00	1'989'000.00
Produits	-252'035.00	-294'139.60	-306'301.10	-286'000.00	-325'500.00	-376'000.00	-410'000.00	-420'000.00
6 Trafic	2'056'562.00	1'649'981.19	1'768'399.65	1'895'800.00	2'615'400.00	2'146'000.00	2'166'000.00	2'340'100.00
Charges	2'193'310.00	1'663'469.09	1'818'856.65	1'928'000.00	2'646'600.00	2'178'000.00	2'198'000.00	2'372'100.00
Produits	-136'748.00	-13'487.90	-50'457.00	-32'200.00	-31'200.00	-32'000.00	-32'000.00	-32'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	533'848.00	536'418.95	641'368.65	586'600.00	566'200.00	415'000.00	420'000.00	425'000.00
Charges	2'548'902.00	2'597'483.25	2'733'479.55	2'714'500.00	2'709'700.00	2'575'000.00	2'605'000.00	2'635'000.00
Produits	-2'015'054.00	-2'061'064.30	-2'092'110.90	-2'127'900.00	-2'143'500.00	-2'160'000.00	-2'185'000.00	-2'210'000.00
8 Economie publique	-770'118.00	-1'124'247.20	-408'479.85	-432'400.00	-526'800.00	-455'000.00	-444'000.00	-313'000.00
Charges	1'118'179.00	1'201'941.95	1'254'356.65	1'311'600.00	1'201'200.00	1'275'000.00	1'286'000.00	1'417'000.00
Produits	-1'888'297.00	-2'326'189.15	-1'662'836.50	-1'744'000.00	-1'728'000.00	-1'730'000.00	-1'730'000.00	-1'730'000.00
9 Finances et impôts	-8'849'259.00	-9'081'454.41	-10'542'066.66	-10'022'500.00	-10'240'400.00	-10'290'000.00	-10'438'000.00	-10'470'000.00
Charges	872'404.00	906'382.72	690'293.49	520'400.00	600'300.00	610'000.00	620'000.00	630'000.00
Produits	-9'721'663.00	-9'987'837.13	-11'232'360.15	-10'542'900.00	-10'840'700.00	-10'900'000.00	-11'058'000.00	-11'100'000.00
Excédent de revenus/charges (-/+)	-224'599.00	-426'941.27	-617'562.17	-505'300.00	-538'900.00	-650'000.00	-559'800.00	-136'900.00

5.3. Planification des investissements 2010-2013

Les investissements planifiés extrapolent les données fournies par le précédent plan quadriennal, par les décisions du Conseil communal et par une planification équilibrée des investissements sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, des priorités ayant force d'exécution (construction de locaux destinés à la petite enfance, aménagements routiers et urbains, réaménagement des locaux scolaires, approvisionnement et alimentation en eau potable, infrastructures touristiques, valorisation du patrimoine culturel, etc...) ont été retenues dans l'élaboration du plan quadriennal des investissements.

Le programme d'investissements nets 2010-2013 a fait l'objet, en préalable, d'une répartition globale tenant compte des marges d'autofinancement dégagées par le compte de fonctionnement. Il s'établit comme suit :

Objet	Montant	%
Approvisionnement et alimentation eau potable	3'448'000.00	15.9
Infrastructures touristiques	3'000'000.00	13.8
Travaux routiers	2'260'000.00	10.4
Place d'accueil d'enfants	1'950'000.00	9.0
Rénovation des bâtiments scolaires	1'881'500.00	8.7
Aménagement du territoire	1'653'200.00	7.6
Entretien des torrents	1'300'000.00	6.0
Assainissement des eaux usées	1'263'000.00	5.8
Valorisation de la maison peinte	1'000'000.00	4.6
Mesures d'économies d'énergies	900'000.00	4.1
Réseau d'irrigation par aspersion	850'000.00	3.9
Unités d'accueil	500'000.00	2.3
Acquisition de biens-fonds	500'000.00	2.3
Traitement des déchets	300'000.00	1.4
Protections avalanches	234'000.00	1.1
REP	223'000.00	1.0
Renouvellement du parc de véhicules	175'000.00	0.8
Chemins pédestres	150'000.00	0.7
Autres	135'000.00	0.6
Total	21'722'700.00	100.00

Le taux de couverture des investissements par la marge d'autofinancement s'élève à 62,5 % contre 69,3 % précédemment.

Le tableau prévisionnel des investissements nets prend en compte les besoins nécessaires dans les différentes rubriques. De cette planification, il ressort les principaux points ci-après :

Désignation	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier	Description
0 Administration générale	185'141.55	358'849.70	334'094.30	86'600.00	435'000.00	825'000.00	840'000.00	50'000.00	achats terrains, programme informatique remplacement véhicule TP, infrastructures touristiques
1 Sécurité publique	23'967.85	0.00	0.00	51'000.00	0.00	40'000.00	0.00	50'000.00	remplacement véhicule de police + pompiers
2 Enseignement et formation	41'554.05	107'852.30	-15'902.30	390'400.00	242'500.00	99'000.00	820'000.00	720'000.00	remplacement mobilier, fin réfection ancien CO, réfection ancien bâtiment école primaire
3 Culture, loisirs et culte	33'198.90	26'401.65	1'500'000.00	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00	chemins pédestres
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	2'560'000.00	1'950'000.00	0.00	0.00	500'000.00	unités d'accueil pour personnes âgées
6 Trafic	533'841.25	294'493.15	1'094'655.25	1'012'000.00	360'000.00	600'000.00	600'000.00	700'000.00	réfection annuelle du réseau
7 Protection et aménagement de l'environnement	677'635.10	2'510'976.40	385'482.70	1'072'900.00	1'695'200.00	1'340'000.00	2'527'500.00	2'635'500.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGE, captation eau potable, gestion des déchets, protection avalanches, torrents
8 Economie publique	402'986.25	32'925.40	28'886.30	100'000.00	83'000.00	650'000.00	630'000.00	610'000.00	irrigation par aspersion, REP, mesures d'économies d'énergies
9 Finances et impôts	0.00	116'090.18	52'959.10	500'000.00	2'070'000.00	500'000.00	0.00	0.00	subventions d'investissements maison peinte
Total	1'898'324.95	3'447'588.78	3'380'175.35	5'772'900.00	6'835'700.00	4'104'000.00	5'467'500.00	5'315'500.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

Tenant compte de l'insuffisance annuelle de financement qui se dégage du plan financier, la dette nette consolidée augmenterait de 8,1 millions de francs entre 2009 et 2013. Elle atteindrait ainsi 18,2 millions de francs à fin 2013, comme le montre le tableau ci-après :

Désignation	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
Endettement net au 01.01.	10'847'816.16	9'699'702.23	8'198'339.33	7'811'302.55	10'062'902.55	13'365'602.55	14'164'602.55	16'169'302.55
Investissements nets	1'898'324.95	3'447'588.78	3'380'175.35	5'772'900.00	6'835'700.00	4'104'000.00	5'467'500.00	5'315'500.00
Marge d'autofinancement	-3'046'438.88	-4'948'951.68	-3'767'212.13	-3'521'300.00	-3'533'000.00	-3'305'000.00	-3'462'800.00	-3'279'000.00
Insuffisance de financement	-1'148'113.93	-1'501'362.90	-387'036.78	2'251'600.00	3'302'700.00	799'000.00	2'004'700.00	2'036'500.00
Endettement net au 31.12.	9'699'702.23	8'198'339.33	7'811'302.55	10'062'902.55	13'365'602.55	14'164'602.55	16'169'302.55	18'205'802.55

L'évolution de la dette ne dépend pas uniquement de l'insuffisance de financement. Les mouvements de fonds affectant le bilan (par exemple les opérations sur débiteurs et créanciers, les variations des placements à court terme) doivent aussi être pris en considération. Il peut donc se produire un certain décalage par rapport à l'exercice comptable. L'évolution de la dette consolidée ne peut ainsi être évaluée précisément.

L'insuffisance de financement serait assurée par des crédits d'engagements sollicités au fur et à mesure de la réalisation des projets et acceptés par l'assemblée plénière.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10 % sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2010-2013 respecte ces dispositions.

Amortissements de la planification	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		18'051'488.30	20'308'388.30	22'079'988.30	23'528'988.30	26'093'488.30
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)	+	5'272'900.00	4'765'700.00	4'104'000.00	5'467'500.00	5'315'500.00
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	=	20'626'139.26	23'324'388.30	25'074'088.30	26'183'988.30	31'408'988.30
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	2'574'650.96	2'616'000.00	2'594'100.00	2'655'000.00	3'142'100.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	0.00	400'000.00	400'000.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)	=	18'051'488.30	20'308'388.30	22'079'988.30	23'528'988.30	28'266'888.30
Contrôle des amortissements ordinaires selon la loi						
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		20'626'139.26	23'324'388.30	25'074'088.30	26'183'988.30	31'408'988.30
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		2'062'613.93	2'332'438.83	2'507'408.83	2'618'398.83	3'140'898.83
Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes		512'037.03	283'561.17	86'691.17	36'601.17	1'201.17

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
Total des recettes	16'768'909.30	17'880'286.28	17'995'312.60	17'736'700.00	17'972'300.00	18'114'000.00	18'341'000.00	18'428'000.00
Total des charges avant amortissements	13'722'470.42	12'931'334.60	14'228'100.47	14'215'400.00	14'439'300.00	14'809'000.00	14'878'200.00	15'149'000.00
Marge d'autofinancement	3'046'438.88	4'948'951.68	3'767'212.13	3'521'300.00	3'533'000.00	3'305'000.00	3'462'800.00	3'279'000.00
Amortissements :								
- des services eau, égouts, voirie	464'528.96	331'784.66	275'057.06	322'600.00	413'300.00	410'000.00	410'000.00	410'000.00
- du patrimoine financier	2'357'311.30	4'190'225.75	2'874'592.90	2'693'400.00	2'580'800.00	2'245'000.00	2'493'000.00	2'732'100.00
- du patrimoine administratif	2'821'840.26	4'522'010.41	3'149'649.96	3'016'000.00	2'994'100.00	2'655'000.00	2'903'000.00	3'142'100.00
Variation de fortune	224'598.62	426'941.27	617'562.17	505'300.00	538'900.00	650'000.00	559'800.00	136'900.00
Fortune au 01.01	10'980'135.16	11'204'733.78	11'631'675.05	12'249'237.22	12'754'537.22	13'293'437.22	13'943'437.22	14'503'237.22
Fortune au 31.12.	11'204'733.78	11'631'675.05	12'249'237.22	12'754'537.22	13'293'437.22	13'943'437.22	14'503'237.22	14'640'137.22

6. Considérations finales

Le plan financier est forcément un exercice de prévisions qui inclut une part d'incertitude. L'estimation des recettes et des dépenses comporte de nombreux aléas en raison de nombreux facteurs que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des incidences financières directes.

De plus, la commune est tributaire de décisions et dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales. La tendance est au déplacement des charges vers les communes. Il convient de rester attentif à cette évolution et au besoin, d'intervenir au niveau approprié afin de préserver nos moyens.

Le plan financier se base sur les informations actuellement disponibles dans tous les secteurs d'activité.

La prévision de charges et revenus sur les comptes de fonctionnement est calculée selon les natures ainsi que sur les charges induites, consécutives à de nouveaux investissements.

L'évolution des charges se base sur une augmentation mesurée et un effectif en personnel plafonné au niveau actuel. Sur le plan des revenus, nous avons admis un tassement des recettes fiscales pour les prochaines années.

La planification des investissements reste à un niveau global élevé. La volonté de la municipalité est de mentionner au plan financier tous les investissements déjà engagés ou ayant fait l'objet d'engagement financier pour des études. Selon l'avancement des dossiers ou des moyens financiers à disposition, il se peut que certains investissements soient repoussés.

La volonté de l'exécutif est de maintenir les indicateurs financiers à un niveau acceptable, notre endettement à un niveau mesuré tout en gardant nos infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui requiert des investissements annuels d'un certain niveau.

Ayent, le 12 novembre 2009

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Détail des investissements nets

7.1 Récapitulation des éléments du plan financier 2009-2012

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2008	2009	2010	2011	2012	2013

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	14'228'100	14'215'400	14'439'300	14'809'000	14'878'200	15'149'000
Total des revenus financiers	17'995'313	17'736'700	17'972'300	18'114'000	18'341'000	18'428'000
Marge d'autofinancement	3'767'212	3'521'300	3'533'000	3'305'000	3'462'800	3'279'000
Amortissements ordinaires	3'149'650	2'616'000	2'594'100	2'655'000	2'903'000	3'142'100
Amortissements complémentaires	0	400'000	400'000	0	0	0
Amortissement du découvert au bilan	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	617'562	505'300	538'900	650'000	559'800	136'900

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	3'922'834	8'412'500	9'079'000	5'434'000	7'210'000	6'302'500
Total des recettes	542'658	2'639'600	2'243'300	1'330'000	1'742'500	987'000
Investissements nets	3'380'175	5'772'900	6'835'700	4'104'000	5'467'500	5'315'500

Financement des investissements

Report des investissements nets	3'380'175	5'772'900	6'835'700	4'104'000	5'467'500	5'315'500
Marge d'autofinancement	3'767'212	3'521'300	3'533'000	3'305'000	3'462'800	3'279'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	387'037	-2'251'600	-3'302'700	-799'000	-2'004'700	-2'036'500

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	617'562	505'300	538'900	650'000	559'800	136'900
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	12'249'237	12'754'537	13'293'437	13'943'437	14'503'237	14'640'137

7.2 Détail des investissements nets

Investissements nets	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
0. Administration générale	185'141.55	358'849.70	334'094.30	86'600.00	435'000.00	825'000.00	840'000.00	50'000.00
Biens-fonds	169'041.75	334'659.70	223'546.00					
Biens-fonds remembrements				40'000.00	350'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Equipement de bureau	16'099.80		10'558.80	6'600.00	40'000.00	25'000.00		
Véhicules		21'500.00		40'000.00	45'000.00		40'000.00	
Chauffage à distance		2'690.00	99'989.50					
Infrastructures touristiques						750'000.00	750'000.00	
1. Sécurité publique	23'967.85	0.00	0.00	51'000.00	0.00	40'000.00	0.00	50'000.00
Equipement de la police						40'000.00		
Local du feu	7'106.95							
Véhicule du feu				51'000.00				50'000.00
Horodateurs	16'860.90							
2. Enseignement et formation	41'554.05	107'852.30	-15'902.30	390'400.00	242'500.00	99'000.00	820'000.00	720'000.00
Agrandissement C.O.	-15'496.15							
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym		78'616.60		324'000.00	242'500.00	79'000.00		
Ecole de Botyre	57'050.20	12'309.45	-40'306.00	42'700.00			800'000.00	700'000.00
Mobilier écoles Botyre + CO		16'926.25	24'403.70	23'700.00		20'000.00	20'000.00	20'000.00
3. Culture, loisirs et culte	33'198.90	26'401.65	1'500'000.00	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
TC Anzère - Club house	33'198.90							
Livre Ayent								
Chemins pédestres						50'000.00	50'000.00	50'000.00
Aménagement Pré des Sœurs		26'401.65	1'500'000.00					
5. Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	2'560'000.00	1'950'000.00	0.00	0.00	500'000.00
Places accueil d'enfants				2'300'000.00	1'950'000.00			
Home Les Crêtes				260'000.00				
Unités d'accueil								500'000.00

Investissements nets	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
6. Trafic	533'841.25	294'493.15	1'094'655.25	1'012'000.00	360'000.00	600'000.00	600'000.00	700'000.00
Route du Menthar	125'223.85							
Nouvelles réalisations et réfections diverses		265'034.80		1'012'000.00	360'000.00	600'000.00	600'000.00	700'000.00
Route de la Croix de la Mission			33'088.35					
Route Bochonnesses - Grilleses	238'639.60							
Route des Ormeaux	154'643.25							
Rue de la Poa			246'509.05					
Aménagement espaces publics de St-Romain	15'334.55	29'458.35	511'605.25					
Aménagement place de la Chapelle, Anzère			303'452.60					
7. Protection et aménagement de l'environnement	677'635.10	2'510'976.40	385'482.70	1'072'900.00	1'695'200.00	1'340'000.00	2'527'500.00	2'635'500.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	211'213.80	1'514'415.50	325'291.05	380'000.00	818'000.00	360'000.00	1'110'000.00	1'160'000.00
Réservoir et station de traitement	54'830.15	1'411'169.85	75'710.15					
Recherches eau potable	93'109.20		153'986.25	60'000.00	75'000.00	250'000.00	1'000'000.00	1'000'000.00
Protection des sources		17'098.75						
Station de filtration Probon				20'000.00	650'000.00			
Station de pompage Bochonesse	53'024.20							
Maintenance du réseau	70'388.85	39'508.60	116'355.05	285'000.00	30'000.00	150'000.00	150'000.00	200'000.00
Réalisations ponctuelles	23'789.15	73'560.60	26'686.45	40'000.00	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Blignou								
Zones à aménager	37'500.00	46'000.00		95'000.00	153'000.00	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Véhicule EE		33'500.00						
Taxes de raccordement et subventions	-121'427.75	-106'422.30	-47'446.85	-120'000.00	-120'000.00	-140'000.00	-140'000.00	-140'000.00
71. Assainissement des eaux usées	69'728.10	-56'262.55	51'192.50	319'000.00	233'000.00	330'000.00	330'000.00	370'000.00
Réalisations ponctuelles	42'213.45	12'226.10	40'700.00	30'000.00	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Maintenance du réseau			16'319.35	225'000.00	100'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Zones à aménager	25'000.00	37'000.00		134'000.00	183'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
STEP : rénovation	119'456.30					200'000.00	200'000.00	200'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)			38'878.70	50'000.00	40'000.00	80'000.00	80'000.00	120'000.00
Taxes de raccordement	-116'941.65	-105'488.65	-44'705.55	-120'000.00	-120'000.00	-140'000.00	-140'000.00	-140'000.00

Investissements nets	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
72. Traitement des déchets	0.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	0.00
Abris et containers					100'000.00	100'000.00	100'000.00	
Route de la décharge + décharge								
74. Cimetière	18'407.65	744'087.00	4'867.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cimetière	18'407.65	744'087.00	4'867.25					
75. Correction des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00	0.00	450'000.00	750'000.00
Torrents					100'000.00		450'000.00	750'000.00
76. Protection contre les avalanches	-136'024.35	33'610.75	64'352.05	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Protections avalanches	-136'024.35	33'610.75	64'352.05	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
78. Lutte contre la pollution	0.00	0.00	0.00	49'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Assainissements				49'200.00				
79. Aménagement du territoire	514'309.90	275'125.70	-60'220.15	240'700.00	360'200.00	500'000.00	487'500.00	305'500.00
Dépôt de terre Utignou								
Remembrement Les Frisses								
Remembrement Champ de la Grange	182'769.95	24'644.55						
Remembrement Luc-Fortunau	38'606.95		224.65	50'000.00				
Remembrement Trébutyre	497'548.35	100'017.50						
Zone à aménager Bré de Bligou	302'461.10	1'134'169.85	10'239.05	145'000.00				
Zone à aménager Le Pétoly	24'457.40			550'000.00				
Zone à aménager Anzère Ouest				45'000.00				
Zone camping	150'600.00	20'000.00	-76'937.45					
Remembrement des Senerettes	38'400.00		132.60	500'000.00				
Remembrement Luc Est				15'000.00				
Remembrement de Rougenan		19'593.80	24'321.00	50'000.00				
Remembrement Gevrés-Boulleux				50'000.00				
Anzère, PAD zones A3 + A5				30'000.00				
Zones à aménager					1'790'000.00	1'550'000.00	1'950'000.00	1'012'500.00
./. Imputation services Eaux/Egouts + part de tiers	-720'533.85	-1'023'300.00	-18'200.00	-1'194'300.00	-1'429'800.00	-1'050'000.00	-1'462'500.00	-707'000.00

Investissements nets	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Comptes	2009 Budget	2010 Budget	2011 Plan financier	2012 Plan financier	2013 Plan financier
8. Economie publique	402'986.25	32'925.40	28'886.30	100'000.00	83'000.00	650'000.00	630'000.00	610'000.00
Irrigation par aspersion	5'380.00		28'886.30	100'000.00	60'000.00	350'000.00	230'000.00	210'000.00
Remise en état périodique des chemins (REP)					23'000.00		100'000.00	100'000.00
Bureaux Anzère Tourisme	319'416.85	1'022.20						
Autres locaux Anzère	5'770.05							
Mesures PCT	30'000.00							
Promotion touristique								
Mesures d'économies d'énergies	42'419.35	31'903.20				300'000.00	300'000.00	300'000.00
9. Finances et impôts	0.00	116'090.18	52'959.10	500'000.00	2'070'000.00	500'000.00	0.00	0.00
Piscine-welness-fitness		100'598.78	52'959.10		1'500'000.00			
Cabane des Audannes					70'000.00			
Maison peinte		15'491.40		500'000.00	500'000.00	500'000.00		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1'898'324.95	3'447'588.78	3'380'175.35	5'772'900.00	6'835'700.00	4'104'000.00	5'467'500.00	5'315'500.00